

APPEL A PROJET DE LA COMMUNE POUR L'INSTALLATION D'UN COMMERCE DE PROXIMITE ALIMENTATION GENERALE – EPICERIE – METIERS DE BOUCHE OU SALON DE THE AU CENTRE COMMERCIAL DE LA FEUILLETIERE AVEC MISE EN LOCATION D'UN LOCAL COMMUNAL

Objet de la consultation :

La commune de Villars organise un APPEL A PROJET pour l'installation d'un commerce de proximité : alimentation générale – épicerie- métiers de bouche ou salon de thé dans le local communal situé Bâtiment G, du **Centre Commercial de la FEUILLETIERE à Villars.**

Le porteur de projet retenu bénéficiera d'un bail commercial dérogatoire pour le développement de son activité.

Consultation ou retrait du cahier des charges :

Le cahier des charges de cet appel à projet a été approuvé par le Conseil Municipal du jeudi 25 juin 2026 et peut être consulté ou retiré sur demande auprès des services administratifs de la ville de Villars par courrier (rue de l'Hôtel de Ville – 42390 VILLARS) ou par mail (secretariat@villedevillars.fr)

Caractéristiques et disponibilités des locaux :

Le local comprend une surface commerciale de 90 m² environ avec une arrière-boutique et un espace cuisine et rangement sanitaire de 25 m² environ au total. Les locaux sont disponibles immédiatement et libre d'occupation.

Visite des lieux :

Une visite des locaux peut être organisée sur RDV conformément au cahier des charges de rétrocession.

Condition d'activité conformément au cahier des charges :

Exclusivement Activité de commerce alimentation générale ou épicerie - métiers de bouche ou salon de thé ;

Sélection de la candidature :

Le candidat devra transmettre candidature conformément au cahier des charges, la sélection des candidats interviendra selon les critères de jugement suivants :

- conformité de la candidature à l'activité recherchée : activité de commerce de proximité, alimentation générale et épicerie, métiers de bouche ou salon de thé
- respect du cahier des charges et des conditions de présentation des candidatures.

Sélection de la meilleure offre :

La sélection de la meilleure offre sera conduite au vu des critères de jugement suivants :

- Dossier technique de présentation du projet – note pondérée à 40%
- Solidité financière du candidat – note pondérée à 30%
- Montant du droit au bail proposé conformément au montant minimum plafond de loyer fixé- note pondérée à 30%

Dépôt des dossiers de candidatures et offres

Les dossiers devront être déposés en **Mairie avant le vendredi 4 septembre 2026 à 17 heures** contre remise de récépissé, ou par courrier par pli recommandé avec AR – Mairie de Villars – rue de l'Hôtel de Ville avec mention « appel à projet pour l'installation d'un commerce de proximité alimentation générale épicerie, métiers de bouche ou salon de thé – Bâtiment G – Centre Commercial de la FEUILLETIERE.

Les renseignements administratifs peuvent être demandés au 04 77 91 11 20 ou par mail (secretariat@villedevillars.fr) – les questions sont à poser exclusivement par écrit à secretariat@villedevillars.fr **avant le lundi 24 août 2026 à 12 heures.**